Rappel de la Direction de santé publique en lien avec l'utilisation de l'eau pour la consommation ou à des fins récréatives.

La Direction de santé publique (DSPU) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais suit de près la situation d'épisodes de poissons morts dans la rivière du Lièvre et de la rivière des Outaouais. Nous sommes en communication avec les 2 ministères provinciaux responsables d'enquêter sur la situation, soit le Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) et le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Jusqu'à présent, aucun problèmes de santé en lien avec l'utilisation de l'eau et la consommation de poisson en provenance du secteur affecté n'a été signalés.

La cause de mortalité des poissons n'ayant toujours pas été confirmée par le MELCC et le MFFP, la DSPU désire par précaution, rappeler les consignes suivantes :

Concernant la baignade ou la pratique de sports aquatiques

- N'avalez pas l'eau dans laquelle vous vous baignez;
- Baignez-vous si possible dans des endroits où la qualité de l'eau est régulièrement analysée et où les résultats des analyses sont affichés;
- Si l'eau a une couleur ou une odeur particulière ou anormale, éviter la baignade à cet endroit et en avisez les autorités municipales.

Concernant la consommation d'eau de la rivière

 Nous désirons rappeler à la population que la consommation d'une eau de rivière ou de lac non traitée comporte toujours des risques pour la santé.
Par conséquent, nous recommandons de ne pas consommer une telle eau non traitée.
L'eau des puits résidentiels doit respecter les critères du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)".

Concernant la pêche sportive

- Il est fortement recommandé de ne pas consommer du poisson pêché dans certaines zones où il existe un risque de contamination bactérienne (interdiction de baignade) ou une pollution évidente (rejets d'égouts industriels ou municipaux, etc.) ou la mortalité de poissons.
- Ne pas consommer les poissons qui sont déjà morts ou affaiblis ou encore dont l'apparence est anormale ou différente

24 h sur 24

7 jours sur 7

Confidentiel

Si vous pensez éprouver des symptômes en lien avec la qualité d'eau des rivières du secteur affecté, nous vous recommandons de contacter Info-santé (811) ou de consulter un médecin.

